



NOUVEAUX PARADIGMES POUR UNE CROISSANCE PARTAGEE EN GUINEE

Atelier de l'Institut d'Economie Africaine (**InafEcon**)
avec le partenariat du Projet « Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté » de la
Coopération Allemande au Développement (**GTZ-ASRP**)

Conakry, Guinée, 22 et 23 juin 2010

RAPPORT FINAL

PAR ALEXANDER SEKOU SANGARE

Des Classiques aux Keynésiens, la croissance économique est considérée dans la synthèse néoclassique comme le facteur moteur du développement des nations. Cependant, en désagrégeant les composantes factorielles de la croissance le consensus des économistes cesse dans l'analyse de la contribution de chaque facteur ainsi que la répartition des fruits de la croissance au niveau de la population. Ainsi, en reconsidérant quatre facteurs pertinents dans l'explication de la croissance, **(I)** ressources naturelles, **(II)** inégalité, **(III)** corruption et **(IV)** capital humain, l'objectif de cet Atelier consistait à éveiller l'attention des jeunes chercheurs sur les débats économiques contemporains afin de faire émerger la singularité de la trajectoire du développement de la Guinée pour des propositions conséquentes en termes de politiques publiques. Ces quatre paradigmes ont été débattus pendant deux jours sur une série de quatre conférences qui ont présenté l'état de l'art suivie chacune par des débats des groupes de travail ainsi qu'il en est résumé ci-dessous. Les conférences ont

été préparées par Alexander Sékou Sangaré assisté de Mamadou Chérif Bah, Féré Diakité et Mamady Mara qui ont, chacun, eu la charge de présenter un thème de l'Atelier. Les participants au nombre de vingt-cinq, tous membres de l'Institut d'Economie Africaine – InafEcon, sont cumulativement des jeunes enseignants-chercheurs dans les universités guinéennes et/ou des cadres du Ministère de l'Economie et des Finances.

(I) RESSOURCES NATURELLES & CROISSANCE

L'évidence empirique sur plusieurs pays montre que les ressources naturelles n'ont pu être des facteurs déterminants de la croissance des nations naturellement bien dotées. Comment ce paradoxe appelé « *syndrome hollandais* » ou « *malédiction des ressources* » est expliqué dans la littérature économique ? Nombre de travaux ont, en effet, démontré que les pays bien dotés en ressources naturelles ont tendance à avoir moins d'échanges et d'investissements domestiques et étrangers en dehors du sous-secteur minier, plus de corruption et moins de formation. Ce qui violerait les vertus de la croissance qui entrainerait plus de commerce, d'investissement, d'honnêteté et d'éducation. Existe-t-il d'autres pays du monde où cette relation est inversée ? Quelle est l'expérience guinéenne et quelles leçons internationales peut-on tirer pour les politiques publiques dans la gestion des ressources naturelles ?

Bien que le concept « *syndrome hollandais* » ait émergé dans la littérature économique de la mauvaise performance macroéconomique des Pays-Bas suite à la découverte et l'exploitation du pétrole dans la mer du nord du pays dans les années soixante-dix, il se vérifie à la fois de façon postérieure et ultérieure à cette date dans l'histoire des nations. Par exemple, les mêmes Pays-Bas étaient mieux gérés au 17^e siècle que l'Espagne qui était pour autant mieux dotée en ressources naturelles. De même qu'au 20^e siècle le Japon a été plus prospère et mieux géré que la Russie qui est richement dotée en ressources naturelles (pétrole, gaz...). Cependant, d'autres pays ont démontré plutôt que les ressources naturelles peuvent s'avérer une bénédiction au lieu d'être une malédiction. C'est le cas par exemple de l'Allemagne et des Etats-Unis dont l'avance technologique s'explique par la capitalisation des ressources naturelles de ces pays dans l'industrie nationale. D'autres pays anciennement colonisés par les puissances

européennes comme l'Australie, le Brésil et l'Afrique du sud ont suivi ce « success-story ». N'empêche que les économistes continuent à s'interroger sur le drame des ressources naturelles en Afrique qui est illustré par la mauvaise qualité des investissements, l'instabilité économique et politique, et le niveau élevé de la corruption dans les pays richement dotés par la nature (Angola, Soudan, Tchad, Nigeria, Guinée...). Ce qui amène à investiguer en profondeur le sens de causalité entre les ressources naturelles et la croissance. Cela passe par l'analyse des facteurs qui influent sur la croissance et par le biais desquels la dotation en ressources naturelles utilise comme canaux de transmission.

Canal 1 : Syndrome hollandais et capital étranger

Le *capital étranger* défini comme l'ensemble des exportations et importations des biens et services supportant la croissance est miné dans les pays richement dotés en ressources naturelles en raison de la surévaluation de la monnaie nationale, l'instabilité des taux de change, et les fluctuations des cours des matières premières. Ce qui provoque l'inflation et l'instabilité macroéconomique qui ont tendance à faire éloigner les bons investisseurs du pays.

Canal 2 : Recherche de rentes et capital social

L'abondance des ressources naturelles est associée à l'éviction du *capital social* d'un pays: sa culture, sa cohésion, sa loi, son système de justice, ses règles, ses coutumes, et la confiance. Ce qui agit négativement sur la croissance à travers l'emploi des ressources vers des activités économiquement et socialement non rentables en raison de l'imperfection des marchés, la recherche extensive des rentes, la corruption, les guerres civiles et l'argent facile. L'abondance des ressources naturelles peut également donner à la population une fausse impression de sécurité conduisant le gouvernement à perdre de vue le sens de la bonne gestion économique favorable à la croissance comme le commerce libre, l'efficacité de l'administration publique et la qualité des institutions. En conséquence, des incitations pour créer la richesse à travers des bonnes politiques et institutions peuvent disparaître à cause de l'aisance d'extraire de la richesse à partir du sol, du sous-sol ou de la mer. Par ailleurs, les pays riches en

ressources naturelles sont plus dépendants de l'aide étrangère que les autres. Ce qui se traduit par le maintien des dictatures militaires ou civiles par des puissances étrangères dont les entreprises exploitent les ressources naturelles du pays.

Canal 3 : Education et capital humain

L'abondance des ressources naturelles peut réduire les incitations publiques et privées d'accumuler le *capital humain* en raison du niveau élevé des revenus non salariaux (dividendes, dépenses sociales, faibles taxes...). Dans ce contexte, les dépenses publiques en éducation ont tendance à être de médiocre qualité, ce qui diminue l'efficacité, l'égalité, et la croissance économique (cf. IV-Capital Humain & Croissance).

Canal 4 : Epargne, investissement et capital physique

L'abondance en ressources naturelles peut émousser les incitations privées et publiques à épargner et à investir, ce qui entrave la croissance en conduisant à la baisse des taux d'intérêt. Elle peut aussi retarder le développement des institutions financières et par conséquent décourager l'épargne, l'investissement et la croissance économique. Enfin, les investissements improductifs ou *éléphants blancs* peuvent **paraître** sans problème aux gouvernements ou individus qui sont drogués par l'argent facile venant de leur sol ou sous-sol naturellement bien doté.

La combinaison de ces quatre facteurs explique la relation négative entre les ressources naturelles et la croissance constatée dans la plupart des pays, même si l'expérience récente de quelques pays (Norvège, pays du golfe...) montre que les ressources naturelles peuvent aussi **paraître** comme une bénédiction pour *booster* les autres secteurs de l'économie et déclencher un processus de croissance à base large.

En Guinée, des investissements conséquents dans le capital social, le capital technique et les autres secteurs porteurs de croissance comme l'agriculture et l'éducation se doivent d'être entrepris afin d'inverser positivement la relation entre l'abondance des ressources naturelles et la croissance dans le pays. Mais le préalable semble, selon l'Atelier, à la révision des conventions minières et la constitutionnalisation de la

répartition des recettes minières aux différents secteurs du pays afin de diminuer la discrétion accordée aux bureaucrates qui négocient les ressources nationales pour des intérêts privés.

Contribution des groupes de travail

Les groupes de travail, après avoir suivi la Conférence sur les Ressources Naturelles et la Croissance, sont arrivés à des propositions suivantes pour la Guinée :

- Mettre en place un organe de suivi-évaluation des éléments du *Syndrome hollandais* qui se vérifient pour le cas guinéen ;
- Réviser des contrats miniers au bénéfice de l'Etat afin d'augmenter les recettes publiques tout en améliorant la qualité des interlocuteurs du côté guinéen ;
- Institutionnaliser la répartition des recettes minières dans la Constitution ou le Code minier (exemple : 20% éducation, 10% développement local.....) afin d'allouer ces ressources à la diversification et au développement de l'économie nationale ;
- Réduire les inégalités sociales à travers une redistribution des recettes minières afin d'éviter des tensions, des crimes, des maladies et de la mauvaise éducation par le canal de l'aide directe aux familles pauvres et la provision des services de base – électricité, eau, éducation et santé ;
- Mettre en place des industries de transformation sur place en produits finis ou semi-finis ;
- Sauvegarder l'environnement en évitant sa destruction par les compagnies minières et en faisant la promotion des « *entreprises socialement correctes* » ;
- Mettre en place un cadre stratégique pour le développement de la Guinée à partir des ressources minières (investissements dans le secteur agricole, le capital humain, le capital technique, les transports y compris la réalisation du chemin de fer Transguinéen...).

(II) INEGALIE & CROISSANCE

L'inégalité est-elle bonne ou mauvaise pour la croissance? Quel est l'effet de l'inégalité sur le développement des nations et quelles leçons peut-on tirer pour la Guinée? Après deux décennies de recherche empirique, il n'y a pas encore de consensus sur l'impact réel de l'inégalité de revenus sur la croissance économique. La première génération de travaux empiriques menés dans cette perspective avait conclu, par des régressions sur des données de panel entre plusieurs pays, que l'inégalité initiale était négativement corrélée avec la croissance future. D'autres travaux subséquents, en contrôlant pour des variables omises dans les premiers travaux, avaient plutôt trouvé que l'inégalité de revenus serait bonne pour la croissance.

Robert Lucas de l'Ecole de Chicago, par ailleurs Prix Nobel d'Economie, affirmait en 2004 que *“parmi les tendances les plus nuisibles à la bonne analyse économique, la plus élégante, et selon moi la plus dangereuse, est de se focaliser sur des questions de redistribution”*. Cette affirmation était basée sur l'observation, étayée par des calculs analytiques, que la croissance économique contribue plutôt à éliminer la pauvreté, par conséquent seule la croissance importe! Ces résultats ont des implications importantes en termes de politique économique. En effet, si la croissance économique a des vertus de bien-être agrégatif, alors les pays doivent s'engager plutôt dans des politiques et institutions favorables à la croissance et ignorer les effets redistributifs.

Pour trancher dans le débat, posons-nous plutôt les questions suivantes: Quels sont les déterminants de l'inégalité? Et comment sont-ils liés à la croissance économique? Traditionnellement, les économistes mesurent l'inégalité par quatre facteurs déterminants en termes d'inégal accès à l'éducation, à la terre, au capital et au pouvoir politique. Les tests empiriques de ces théories se concentrent sur la vérification des imperfections des marchés de capitaux et les restrictions politiques. Ou comment les distorsions dans ces variables affectent-elles négativement la croissance économique?

Causalité 1 : Education et Inégalité

L'inégalité est généralement approximée (ou le *proxy*) de l'inégalité de revenus qui est mesurée par le coefficient de Gini estimé sur des données de panel. Comme il est démontré dans la section IV, l'éducation qui est une variable centrale du capital humain a une influence déterminante sur la croissance économique. La génération des modèles de croissance des dernières décennies prenait d'ailleurs le capital humain comme le facteur résiduel qui fait la différence entre la performance économique des nations. Ce qui pose à juste titre la problématique des effets redistributifs de l'éducation en tant que mesure de politique démocratique pour faire accéder un grand nombre de la population à l'éducation afin d'accroître la base de la croissance économique. Cependant, les effets sur la croissance des différents niveaux et types de formation ne sont pas exemptes de controverses chez les économistes. C'est pourquoi l'éducation a été généralement mesurée par le taux de scolarisation du primaire comme mesure d'accès au capital humain, ce qui pose moins de controverses que l'éducation supérieure élitiste ou même secondaire non conséquemment absorbée qui serait plutôt source d'exode rural et d'immigration internationale.

Causalité 2 : Finance et Inégalité

L'inégalité des actifs et l'imperfection des marchés de capitaux peuvent aussi apparaître comme des facteurs explicatifs de l'inégalité de revenus. Le développement financier étant mesuré par le ratio du crédit au secteur privé par rapport au PNB, l'accès inégal au crédit peut être dommageable à une bonne frange de la population, donc empêcher la croissance à base large. En effet, l'imperfection du marché est caractérisé par le rationnement de crédit au profit des gros emprunteurs (grandes entreprises, gros commerçants...) et l'éviction des petits emprunteurs dont les institutions classiques de financement ne peuvent assurer un monitoring parfait. C'est pourquoi, il est primordial de développer les mesures de correction de l'imperfection du marché de crédit par le développement des institutions de microfinance afin d'atteindre les couches de populations pauvres qui sont en même temps des sources potentielles de croissance

en raison de la distribution des revenus générés par les activités lucratives (*booster* la demande effective) et l'amélioration de la productivité par l'emploi des énergies oisives dans des activités créatrices de valeur ajoutée (accroître la production totale).

Causalité 3 : Institutions et Inégalité

Les déterminants de l'inégalité de revenus peuvent être considérés comme l'expression d'une profonde structure institutionnelle qui se manifeste par son influence non seulement sur la fourniture de l'éducation publique et l'organisation de la réglementation des marchés financiers mais aussi sur la disposition des terres et les restrictions à la participation politique dans un pays. La provision des droits civiques et la protection de la propriété privée et des contrats incluent de façon implicite la notion d'égalité. Si les droits de propriété ne sont pas bien protégés par les tribunaux et autres institutions publiques, les agents économiques vont utiliser les ressources privées pour protéger leur propriété. Dans ce cas, il y aura une protection inégale de la propriété selon l'inégalité de la richesse et du pouvoir politique que les agents ont à leur disposition.

Le lien entre les institutions et l'inégalité économique a été mis en évidence par de nombreuses études comparant le développement historique du Nord et du Sud des Etats-Unis. Dans le Sud où l'offre des travailleurs indigènes a été favorable aux grandes plantations et opérations minières, l'immigration a été limitée et les colonisateurs européens avaient adopté des institutions extractives qui concentraient le pouvoir économique et politique dans leurs mains. Dans ces conditions l'inégalité a été une conséquence délibérée des politiques mises en place : Les institutions extractives concentrent le pouvoir dans les mains d'une petite élite en créant un haut risque d'expropriation pour la majorité de la population, ce qui amène à décourager les investissements et le développement économique. Dans les études empiriques comparatives la mesure de la qualité des institutions est approximée par "*la liberté d'expropriation*" de l'enquête de l'International Country Risk Guide (ICRG) établie par Political Risk Services.

Contributions des groupes de travail

Les groupes de travail, après avoir suivi la Conférence sur l'Inégalité et la Croissance, sont arrivés à des propositions suivantes pour la Guinée :

Page | 9

- Utiliser les ressources générées par la croissance pour une politique d'investissement - redistribution des fruits de la croissance - dans les services sociaux de base (sécurité sociale, éducation, santé, accès à l'eau, électricité...);
- Protéger les couches les plus vulnérables (femmes, enfants, vieillards, handicapés, scolarisation des jeunes filles, construction des écoles dans les CRD...);
- Favoriser la formation professionnelle et l'alphabétisation pour satisfaire les besoins des entreprises tout en réduisant l'inégalité en développant le mécénat auprès des grandes entreprises minières ;
- Recruter, retenir et inciter les enseignants et les infirmiers dans les villages (CRD) par le recensement des demandeurs d'emplois et la promotion du campus-entreprenariat ;
- Investir suivant la cartographie de la pauvreté afin de corriger les inégalités spatiales ;
- Encourager les projets de développement social (formation des coopératives, construction des centres de santé, construction des centres de loisirs, construction des logements sociaux...);
- Promouvoir la culture démocratique par l'instauration d'une justice équitable imputable à tous les citoyens (du plus riche au plus pauvre).

(III) CORRUPTION & CROISSANCE

L'étude des causes et des conséquences de la corruption a une longue histoire en économie, en partant de la littérature de la recherche ou protection de rentes (*rent-seeking*) mise en évidence par la théorie des *choix publics*. Les causes ou facteurs qui favorisent la corruption affectent soit la demande par le public (actes corrompus) soit l'offre des fonctionnaires ou dirigeants (actes de corruption). Certains auteurs avancent des arguments théoriques pour défendre la corruption comme un moyen efficace de contourner la chaîne bureaucratique. Mais ces arguments sont rejetés par de nombreuses études qualitatives et quantitatives qui mesurent l'impact négatif de la corruption sur la croissance.

Page | 10

La définition la plus simple et la plus populaire de la corruption est « *l'abus de la position publique pour obtenir des gains privés* ». Les actes de corruption peuvent être classés en différentes catégories. Ainsi, la corruption peut être : (i) Bureaucratique ou politique (corruption par la position bureaucratique ou par le leadership politique) ; (ii) Par la réduction des coûts ou l'augmentation des bénéfices (surfacturation) ; (iii) Initiée par le corrupteur ou par le corrompu ; (iv) Coercitive ou collusive ; (v) Centralisée ou décentralisée ; (vi) Prévisible ou arbitraire ; (vii) Impliquant des paiements monétaires ou non.

Les indicateurs de la corruption qui font partie intégrante de la problématique de gouvernance peuvent être produits sous forme d'indices, d'enquêtes ou de rapports par des agences de rating liées à des entreprises privées, des organisations non gouvernementales, des institutions de développement ou des institutions académiques: Indice BERI (Business and Environment Risk International) ; Enquête ICRG (International Country Risk Guide) de Political Risk Services; Indice Moi Ibrahim de la Fondation Moi Ibrahim et de l'Université Harvard; Indice Kaufman, Kraay et Mastruzzi et Rapport Doing Business de la Banque mondiale ; Rapport de Transparency International, etc. La corruption peut être visible également à travers la manifestation de ses effets. Ainsi, des plus grandes disparités de revenus entre les populations dans un espace de temps relativement court peuvent conduire à des insurrections populaires

comme l'ont démontré les manifestations de janvier-février 2007 pour une meilleure gouvernance en Guinée.

Causes de la corruption

Comme Gary Becker, Prix Nobel d'Economie, l'affirmait « *Si on abolit l'Etat on abolit la corruption* ». Cette affirmation est basée sur l'argumentaire que la principale source de la corruption est le comportement des fonctionnaires de l'Etat qui peuvent perdre tout sens de bienveillance pour l'intérêt collectif en raison de la recherche égoïste des gains personnels qui motive l'agent économique. Malheureusement, la société moderne a besoin de l'Etat pour son fonctionnement harmonieux et pour éviter ou gérer des conflits entre les citoyens et entre les peuples. Par ailleurs, l'argument de Becker est moins corroboré par le fait que parmi les pays cités aujourd'hui comme des moins corrompus dans le monde, certains comme le Canada, le Danemark, la Finlande, les Pays-bas et la Suède disposent des secteurs publics des plus larges, si on mesure le secteur public par le pourcentage des taxes ou dépenses publiques dans le Produit national brut. Ce qui voudrait dire que la manière de gérer l'Etat dans l'exercice de ses fonctions régaliennes importe finalement plus que la taille du secteur public.

Les sources de la corruption peuvent se manifester par des facteurs directs ou indirects selon que la corruption affecte l'économie par la demande (sources réelles) ou par l'offre (sources potentielles). Parmi les facteurs directs, on peut citer : (i) Les réglementations et agréments ; (ii) Les caractéristiques du système de taxation; (iii) Certaines décisions de dépenses publiques (dépenses de souveraineté, dépenses militaires, dépenses des marchés de gré à gré...); (iv) La provision des biens et services en dessous des prix du marché (surfacturation).

Parmi les facteurs indirects de la corruption dans un pays, on peut citer : (i) La tradition bureaucratique qui crée une culture de recherche et de protection des rentes (*rent-seeking*) ; (ii) Le mécanisme d'incitations des fonctionnaires dans leur performance; (iii) Le système de sanctions entretenant l'impunité ; (iv) Les contrôles institutionnels défectueux (Assemblée nationale, Cour des comptes, Contrôle d'Etat, Inspection générale des finances...) ; (v) Le manque de transparence des règles, de textes légaux

et des procédures (excessif degré de discrétion des fonctionnaires) ; (vi) Les exemples donnés par les dirigeants ou l'hierarchie ("*le poisson pourrit par la tête*") ; (vii) Les subventions de l'Etat (y compris des dépenses fiscales) qui peuvent constituer des sources de rentes ; (viii) Le contrôle des prix qui est une source potentielle de rentes et conduit au comportement de recherche de rentes ; (ix) La pratique des taux de change multiple et les menus d'allocation des changes sur les devises étrangères, mesurés par les primes du taux de change parallèle, qui conduit aux rentes ; (x) Le faible taux de salaire de la fonction publique par rapport au taux de salaire du secteur privé ou au revenu par habitant ; (xi) Les dotations en ressources naturelles du pays qui constituent des sources de rentes, dans la mesure où ces ressources peuvent être vendues bien en dessus de leurs coûts d'extraction ; (xii) Les facteurs sociologiques qui peuvent aussi contribuer à créer un environnement de recherche de rentes dans les comportements.

Conséquences de la corruption

La corruption affecte négativement la croissance en agissant par le canal de ses facteurs déterminants, notamment en diminuant les recettes publiques tout en accroissant les dépenses publiques, ce qui entrave les moyens de l'Etat pour conduire une politique optimale de développement. Cela se manifeste par : (i) La diminution des investissements, et par ricochet du taux de croissance ; (ii) La diminution des dépenses pour l'éducation et la santé ; (iii) L'accroissement des investissements publics, parce que les projets d'investissements publics sont facilement manipulables par les hauts cadres de l'Etat pour obtenir des dessous de tables ou des contreparties ; (iv) La réduction des dépenses d'opération et de maintenance ; (v) La diminution de la productivité des investissements publics et des infrastructures du pays ; (vi) La diminution des recettes fiscales et douanières en raison de son impact sur les régies financières, ce qui diminue la capacité du gouvernement à faire face aux dépenses publiques indispensables ; (vii) La diminution des investissements directs étrangers, parce que la corruption agit comme une taxe qui décourage les bons investisseurs.

Par ailleurs, la corruption perturbe le bon fonctionnement du marché et biaise l'allocation optimale des ressources, en: (i) Diminuant l'aptitude du gouvernement à

imposer les contrôles réglementaires indispensables; (ii) Altérant les incitations, car les personnes les plus aptes allouent leurs énergies à la recherche de rentes et aux pratiques de corruption plutôt qu'aux activités productives; (iii) Agissant comme une taxe arbitraire avec des coûts élevés de bien-être; (iv) Réduisant ou altérant le rôle fondamental de l'Etat dans le respect des contrats, la protection des droits de propriété, et généralement dans ses fonctions régaliennes ; (v) Réduisant la légitimité de l'économie du marché voire de la démocratie ; (vi) Accroissant la pauvreté en réduisant le potentiel d'obtention de revenus par les pauvres. Pour toutes ces raisons, la corruption conduit à la réduction de la croissance, et par conséquent, constitue un frein au développement stable.

Propositions des groupes de travail

Les groupes de travail, après avoir suivi la Conférence sur l'Inégalité et la Croissance, sont arrivés à des propositions suivantes pour la Guinée :

- Partir du sommet à la base par le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la gouvernance ;
- Renforcer la compétence technique des représentants du peuple afin de disposer des dirigeants de qualité ;
- Renforcer le contrôle institutionnel, le contrôle a-priori et a-posteriori ou l'audit interne et externe;
- Publier des résultats des rapports d'audit, faire appliquer les sanctions conséquentes et donner des incitations positives aux meilleures performances ;
- Améliorer des conditions de vie et de travail afin de mettre les travailleurs à l'abri des besoins primaires ;
- Procéder à une décentralisation effective en mettant à la disposition effective des collectivités des ressources conséquentes ;
- Renforcer le pouvoir de contrôle des pouvoirs publics par une société civile forte ;

- Accroître la transparence dans l'octroi des marchés publics.

IV. CAPITAL HUMAIN & CROISSANCE

Le Capital Humain peut être défini comme l'ensemble des connaissances, compétences, attitudes, aptitudes et autres traits acquis qui contribuent à l'augmentation de la production. Le premier économiste à avoir utilisé le terme "*capital humain*" fut Theodore Schultz en 1961 qui considéra les dépenses en capital humain comme de l'investissement au lieu de la consommation. La première application de la théorie du capital humain en économie a été l'œuvre de Gary Becker. Dans son approche originale, Becker développa en 1964 un modèle d'investissement individuel dans le capital humain. Les investissements en capital humain sont des dépenses en éducation, formation, santé, information et mobilité de travail. Pour leurs applications novatrices de la théorie du capital humain dans l'analyse économique, Theodore Schultz et Gary Becker de l'université de Chicago, ont été par la suite récompensés par le Prix Nobel d'Economie.

L'accumulation du capital humain se fait sous trois formes: scolarisation formelle, formation sur le tas (prise en charge par l'employeur) et formation en-dehors du travail (prise en charge par les institutions d'appartenance). Ces investissements impliquent des coûts (dépenses de prise en charge, revenus renoncés pendant la formation scolaire et salaires réduits pendant la formation professionnelle) dans l'objectif d'obtenir des rendements sur ces investissements dans l'avenir.

Typologie du capital humain

Dans son modèle de base, Gary Becker distingue le *capital humain général* et le *capital humain spécifique*. Le capital humain général est utile pour l'employeur actuel et les autres employeurs potentiels. Par contre, le capital humain spécifique accroît la productivité du travailleur uniquement dans son travail actuel. Les décisions d'investissement en capital humain général vont dépendre de la nature du marché de travail. Lorsque ce marché est parfait, les diplômés seront employés selon les

compétences acquises dans les différents secteurs de l'économie. Dans un tel marché compétitif, les investissements en capital humain sont rentabilisés dans la proportion de la performance du travailleur. Par contre, lorsque le marché est imparfait, l'allocation des talents formés se fait de façon clientéliste, de sorte que les investissements dans le capital ne seront plus rémunérés à la productivité marginale du travail. Ce qui décourage les agents économiques à investir conséquemment dans le capital humain, conduisant ainsi à l'appauvrissement du marché de travail en ressources humaines compétentes.

Si les marchés ne sont pas concurrentiels, les frictions du marché de travail qui résultent ont tendance à pousser le taux salarial en dessous de la production marginale. Cette compression salariale fait déplacer les investissements en capital humain de la formation des compétences générales vers la formation des compétences spécifiques. Les sources d'imperfection du marché conduisant à la compression de la structure salariale peuvent être variées allant des coûts de transaction qui limitent la mobilité professionnelle à l'asymétrie informationnelle entre les employeurs et les employés en passant par l'incomplétude des contrats de travail.

Les investissements en capital humain sont entrepris par les employeurs afin d'améliorer la productivité de leurs travailleurs qui leur différencient de leurs concurrents. C'est donc une conséquence du marché de travail compétitif. Par agrégation, les pays qui sont en compétition internationale se doivent d'investir à la fois dans le développement du capital humain général et du capital humain spécifique afin de se différencier par l'amélioration de la productivité et *booster* leur croissance économique par rapport aux autres pays. Ce qui justifie le rôle de facteur résiduel du capital humain dans la performance économique des nations attribuée par la nouvelle théorie de la croissance justement appelée *croissance endogène*.

Rendements de l'éducation

Le taux de rendement de l'éducation est analysé par deux approches économique selon que l'on se place du point de vue microéconomique ou macroéconomique. Dans la littérature microéconomique du travail, le taux de rendement de l'éducation mesure le

revenu additionnel d'un travailleur suite à une année supplémentaire de formation. Par contre, la littérature macroéconomique s'intéresse plutôt de savoir si le niveau de l'éducation dans un panel de pays est lié aux taux de croissance du PNB.

Dans l'analyse microéconomique, les premiers travaux considèrent les investissements individuels en capital humain en vue d'estimer le taux de rendement interne. La deuxième vague de littérature s'intéresse aux revenus sur le cycle de vie. Les individus font face à un arbitrage entre produire un capital humain additionnel ou louer leurs stocks en capital humain existant sur le marché de travail. Comme dans les investissements en capital physique, les décisions d'investissement en capital humain sont prises par des individus ou entreprises qui maximisent leur richesse si le taux de rendement de l'investissement est supérieur au taux d'intérêt du marché. Les rendements de la production de l'éducation dépendent : (i) du niveau des ressources ; (ii) de la taille de la classe ; (iii) des incitations institutionnelles ; (iv) de la qualité des enseignants et leurs incitations ; (v) de l'éducation initiale ; (vi) de l'origine familiale et des effets de voisinage ; (vii) des effets d'imitation ; (viii) de la ségrégation (disparité sociale) ; (ix) du temps de la scolarisation ; et (x) du type de compétence formée. Le rendement de l'éducation est basé sur deux canaux qui sont reliés entre eux : Des revenus en augmentation pour le travailleur et une haute productivité pour l'entreprise ou l'employeur aussi bien que l'augmentation de la probabilité d'emploi.

Politiques publiques et capital humain

Comme toute taxe idéale sur les revenus devrait comporter une assiette d'impôt incorporant toutes les sources de revenus, la régulation du capital humain doit comporter une taxation de toute forme d'accumulation du capital sur le cycle de vie. Ce qui veut dire que le capital humain devrait être imposé sous trois formes : à la naissance sur la valeur actualisée des revenus futurs nette des coûts ; au fil du temps pour tenir compte de la différence entre les revenus et la dépréciation du capital humain ; et à tout moment lorsque l'incertitude est levée. Par ailleurs, il existe une corrélation entre l'impôt sur le revenu et la formation du capital humain. Par exemple, l'impôt progressif sur le revenu renforce les effets négatifs de la taxation du capital

humain dans la mesure où le rendement marginal des revenus futurs sera réduit plus que le coût marginal de la scolarisation par le canal des revenus prévus. D'un autre côté, un plus fort impôt progressif pourrait augmenter les investissements en capital humain des entreprises si le degré de progression de l'impôt change la distribution des surplus entre les travailleurs et l'employeur en comprimant la structure salariale. Par conséquent, si le marché de travail est imparfait et l'entreprise et le travailleur peuvent investir dans le capital humain, une taxation plus progressive est à même d'augmenter la formation du capital humain si ses effets positifs sur l'entreprise sont supérieurs à ses effets négatifs sur les travailleurs. Par ailleurs, la progressivité du système de taxation affecte la mobilité professionnelle des travailleurs en ce sens que la probabilité du turnover décroît à la fois avec le niveau du taux d'imposition et la convexité du système fiscal.

Dans une économie disposant uniquement des travailleurs non formés et du capital physique, l'imposition du travail et du revenu du capital, appelée taxe globale sur le revenu, génère deux sources d'effets de distorsion sur l'allocation des ressources ou l'arbitrage intertemporel entre les loisirs et la consommation (venant de la taxation du travail) et sur l'arbitrage intertemporel entre l'épargne et la consommation (due à la taxation du capital). De même, lorsque le pays dispose des travailleurs qualifiés, l'imposition globale du travail et du revenu du capital va créer également des distorsions au détriment du capital physique parce que l'impôt sur le capital ne sera pas alloué aux investissements en capital humain. D'un autre côté, l'impôt sur le revenu du travail va réduire le rendement de l'éducation. Donc les effets agrégatifs de l'imposition globale sur les revenus du travail et du capital vont dépendre enfin de compte de la capacité du gouvernement à utiliser les recettes fiscales pour subventionner la formation du capital humain.

La fourniture des services publics de l'éducation se présente alors comme une solution de second-best pour pallier aux problèmes de sous-investissement dans le capital humain généré par la fiscalité intertemporelle inconsistante du fait de l'anticipation rationnelle des travailleurs de l'imposition excessive de leur revenu de travail dans le

futur. Cependant, la globalisation qui accroît la mobilité des travailleurs hautement qualifiés a tendance à réduire l'inconsistance de l'imposition intertemporelle dans la mesure où elle réduit les incitations ex post du gouvernement à imposer le capital humain qui risque de lui échapper, le cas échéant, par la fuite des cerveaux et des talents. Cependant, les subventions de l'éducation peuvent aussi conduire à une sélection adverse en faisant, par exemple, orienter les étudiants moins qualifiés dans l'enseignement supérieur, ce qui peut générer des pertes en bien-être collectif si elles sont financées par une taxation distorsionnaire. Donc, le niveau optimal des subventions publiques en éducation doit maximiser le bien-être social de la collectivité en tenant compte de cet arbitrage.

Contribution des groupes de travail

Les groupes de travail après avoir suivi la conférence sur le Capital humain et la Croissance sont arrivés à des constats suivants en Guinée :

- Non respect des compétences et complexe des dirigeants et des hauts cadres guinéens vis à vis de leurs compatriotes bien formés, ce qui accentue la fuite des cerveaux conduisant à une sorte de malédiction des ressources humaines en Guinée ;
- Insuffisance des infrastructures tant physiques qu'humaines au niveau de l'enseignement supérieur en Guinée : les maitrisards enseignent les étudiants en maîtrise ; manque de bibliothèque ; accès déficient à l'internet (manque de bande large, de WIFI...) ;
- Inadéquation entre la formation et l'emploi.

Les propositions avancées sont les suivantes :

- Faire les états généraux du marché du travail en Guinée pour connaître les besoins réels des entreprises et de l'administration publique afin de s'assurer de l'adéquation entre l'emploi et la formation ;

- Investir dans l'accumulation du capital humain en fonction des besoins du marché du travail afin de pas former des cadres dont l'état actuel de l'économie du pays ne peut absorber ;
- Allouer une bonne partie du budget national à l'éducation ;
- Mettre l'accent sur la formation des formateurs ;
- Créer des institutions d'enseignement professionnel et technique adaptées aux besoins du marché de l'emploi en renforçant le partenariat entre le secteur privé et le secteur public dont le suivi-évaluation peut être assuré par un Observatoire des entreprises ;
- Mettre en place un code de travail favorable au renforcement des capacités en termes d'incitations des travailleurs et d'amélioration de leurs conditions de vie afin d'accroître la productivité ;
- Créer une véritable école nationale d'administration ou, à défaut, renforcer et moderniser les enseignements et les stages professionnels dans les filières administratives, juridiques, économiques et managériales dans les établissements d'enseignement supérieur classiques;
- Assainir les fichiers de la fonction publique, inciter au départ volontaire à la retraite et mettre en place une politique de rajeunissement des fonctionnaires ;
- Créer un cadre d'accueil et d'orientation des nouvelles compétences ;
- Procéder à une réforme globale du système d'enseignement guinéen notamment dans le secondaire et le supérieur afin d'orienter les élèves de façon précoce selon leurs aptitudes et les besoins du marché de travail à moyen et long termes.

Les participants sont convenus de travailler en réseau sur les problématiques soulevées au cours des deux journées de l'Atelier afin d'assurer une croissance forte à base large pour un développement soutenable de la Guinée avec l'accompagnement

de ses partenaires parmi lesquels la Coopération allemande au développement qui continuera à jouer son rôle de catalyseur.